

Ve Tournoi d'été du Perreux-sur-Marne : Règlement intérieur

Article 1 : Présentation

Le cinquième tournoi d'été du Perreux sur-Marne est un tournoi d'échecs organisé par le Cercle d'Échecs du Perreux sur-Marne le 5 juillet 2025, 34 avenue Georges Clemenceau, le Perreux-sur-Marne.

Il s'agit d'un open à cadence rapide homologué auprès de la FIDE, avec pour numéro d'homologation FFE 67950.

Ce tournoi est ouvert à tout joueur ou joueuse licencié-e à la FFE pour la saison en cours (licence A ou B) et aux joueurs possédant un code FIDE d'une autre fédération, différent du code FRA.

Au début du tournoi, les joueurs n'ayant aucun classement recevront un ELO estimé en fonction de leur catégorie d'âge :

- 1199 pour les minimes et plus âgés,
- 999 pour les U14 et U12,
- 799 pour les U10 et U8.

Article 2 : Règles et Appariements

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE au 1er janvier 2023. Les appariements se font au Système Suisse intégral (Règles C.04) à l'aide du logiciel fédéral Papi 3.3.8 ou d'une version plus récente. Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription. Un joueur ne désirant pas jouer une ronde doit prévenir l'arbitre au cours de la ronde précédente au plus tard. On considérera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés

L'article A.5 de l'annexe aux règles du jeu concernant le jeu rapide s'applique dans ce tournoi. En conséquence :

- Une fois que **10 coups** ont été joués par chacun des joueurs, aucune réclamation ne sera acceptée concernant le réglage de la pendule ou le placement des pièces, sauf si un mauvais réglage de pendule risque d'entraîner un trop grand retard pour la fin de la ronde.

Article 3 : Nombre de rondes, cadence et retard

Sept rondes à la cadence de 15 mn + 10s d'incrément par coup. On considérera qu'un joueur qui ne s'est pas présenté devant l'échiquier 15 minutes après le début de la ronde perd la partie par forfait, sauf si l'arbitre en décide autrement.

Article 4 : Horaires indicatifs

Vérification des licences : à partir de 9h

Clôture des inscriptions : 9h30

Première ronde : 10h

Remise des prix : vers 17h30

Article 5 :

Droits d'inscriptions : 18€ jusqu'au 27 juin, 21€ à partir du 28 juin 2025.

Gratuit pour les joueurs et joueuses licencié-e-s pour la saison en cours au Cercle d'échecs du Perreux sur Marne depuis au moins mai 2025.

La liste complète des prix sera affichée avant la fin de la ronde 3. Les prix ne sont pas cumulables. Les prix du classement général sont répartis au système Hort, les prix par tranches ELO et les prix spéciaux sont attribués à la place.

Présence obligatoire des joueurs primés à la remise des prix.

Article 6 : Classement

Le classement s'effectue en fonction des points de parties obtenus par les joueurs ou joueuses (gain = 1, nulle = 1/2, perte = 0).

Les *ex-aequo* sont départagé-e-s par le Buchholz médian puis par la Performance.

Article 7 : Fin de partie

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) donne son résultat à la table d'arbitrage. Les deux joueurs rangent les pièces sur l'échiquier.

Article 8 : Rappels

— Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs et joueuses de la FFE (affichée en annexe) et le code de l'éthique de la FIDE. **Une proposition de nullité ne doit notamment intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier.**

— Les appareils électroniques (téléphones, montres connectées, écouteurs Bluetooth...) doivent être éteints et rangés dans un sac ou confiés à l'arbitre. **Si on constate qu'un joueur ou une joueuse porte un tel appareil sur lui pendant une ronde, il ou elle perd immédiatement la partie.**

— Les participants acceptent la réglementation anti-dopage du Ministère des Sports. S'il est effectué un contrôle, les participants ont l'obligation de suivre les directives de l'organisateur et du médecin pratiquant le contrôle.

— Les joueurs sont tenus d'avoir une attitude convenable.

— Il est interdit de blitzer dans la salle de jeu.

— Les joueurs doivent éviter toute discussion et toute lecture suspecte

— Les joueurs doivent respecter le matériel, notamment les pendules, y compris pendant la phase de zeitnot.

— Il est strictement interdit de fumer dans les locaux.

Article 9 :

Le tournoi sera arbitré par Sonia Bogdanovsky, Arbitre Élite 1.

En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, les joueurs et joueuses sont tenus de respecter cette décision durant la suite de la partie ; ils peuvent ensuite faire appel auprès de la commission d'appel dont la composition sera affichée pendant la première ronde.

Article 10 :

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'Arbitre

L'Organisatrice

Sonia Bogdanovsky

Martine Robert